



Situation céréalière française

Campagne 2010/2011

Production céréalière 2010/11

65 Mt dont 35,7 Mt de blé tendre

Fabrication d'aliments composés

4,7 Mt de blé tendre, 3,1 Mt de maïs et 1,8 Mt d'orge

Les dernières prévisions de FranceAgriMer sont marquées par une augmentation de la collecte prévisionnelle de blé tendre. Ce chiffre, conjugué à un stock de report 2009/10 important et à un niveau d'importations inédit permet des disponibilités importantes pour la campagne 2010/11. L'avantage actuel, tant qualitatif que quantitatif, du blé français sur le marché mondial devrait permettre des ventes record vers les pays tiers, évaluées maintenant à 11,5 Mt. Le stock final devrait ressortir à un peu moins de 2,2 Mt.

BILANS FRANÇAIS

> Blé tendre 2010/11 : recul des disponibilités malgré une révision de l'estimation de collecte 2010/11

Malgré l'accroissement des surfaces dédiées au blé tendre (+3,9 %), la production de cette céréale est estimée en baisse par rapport à la campagne précédente (-2,2 % à 35,7 Mt). Le développement végétatif des plantes a été confronté à quelques épisodes difficiles (froid, conditions pluviométriques) qui ont affecté les rendements. Évalué à 72,6 q/ha au niveau natio-

nal, ce chiffre est supérieur à la moyenne quinquennale mais cache néanmoins de grandes disparités à l'intérieur des régions. Parallèlement au recul de la production, la collecte devrait diminuer à 31,9 Mt contre presque 33,2 Mt en 2009/10. Un tel niveau, conjugué à des stocks initiaux en diminution a pour effet un recul des volumes disponibles par rapport à la campagne précédente. D'importants volumes de grains importés, estimés à 1 Mt, viendraient accroître en cours d'exercice ces disponibilités (essentiellement des blés fourragers nord communautaires dont l'abondance renforce l'attractivité en termes de prix).

**COLLECTE BLÉ
TENDRE 2010/11 :**
31,9 Mt

bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2010/2011		2009/2010
	Prév. Oct.	Prov. Oct..	Prov. Oct..
Stock initial	3 433		3 449
Collecte	31 936		33 168
Autres	1 065		557
Total ressources	36 434		37 173
Ut. Intérieures	15 009		16 629
- dont FAB	4 700		5 448
Export. Grains	18 395		17 226
- Union européenne	6 780		7 307
- Pays-Tiers (y.c. A.A*.)	11 500		9 804
Export. Farines	880		886
Total exportations	19 275		18 111
Stock final	2 150		3 433

Source : FranceAgriMer

> Céréales secondaires 2010/2011 : collecte de maïs à 11,9 Mt

La production d'orges est estimée à un peu plus de 10,2 Mt, soit une baisse de plus de 2,7 Mt par rapport au niveau exceptionnel de la campagne précédente. Cette récolte résulte à la fois d'une diminution des surfaces (-15,4 % par rapport à 2009/10) et d'un rendement national plus faible que celui de la campagne passée (64,5 q/ha contre 69,2 q/ha). La collecte devrait atteindre 8,4 Mt. Malgré ces éléments, les disponibilités totales demeurent conséquentes en raison de l'important stock de report de la campagne 2009/10 (3,15 Mt dont près de 0,9 Mt livrés à l'intervention au 30 juin 2010).

La production de maïs devrait reculer de 11,3 % à 13,5 Mt. Cette prévision est encore susceptible d'évoluer tant la récolte française s'annonce tardive. Ce niveau de production devrait permettre une collecte de 11,9 Mt.

> Évolution des prix des céréales : forte volatilité

Depuis le début de campagne 2010/2011, la sécheresse russe et ses conséquences sur le marché mondial ont entraîné les cours du blé tendre français à la hausse. Au cours du mois de septembre, les prix ont continué à progresser. Le 20 septembre, la cotation du FCW1 a ainsi atteint un pic : 241 €/t. Tout en restant à un niveau élevé, les prix ont ensuite diminué suite à la publication du rapport de l'USDA sur les stocks américains au 1er septembre (estimés plus importants qu'attendu pour le blé mais surtout pour le maïs). A cela, se sont ajoutées des rumeurs sur une possible levée de l'embargo russe plus tôt que prévu mais aussi des mouvements de dégagement des " Funds " sur les marchés à terme américains et des liquidations sur le MATIF. On constate une certaine reprise ces derniers jours parallèlement à l'annonce par l'USDA d'une récolte de maïs américaine moins importante qu'attendue. Dans le sillage du blé tendre, les prix du maïs et de l'orge ont connu les mêmes évolutions durant le mois de septembre.

> Aliments du bétail

Les utilisations totales des trois grandes céréales devraient diminuer en 2010/11 à 9,6 Mt (contre 9,9 Mt en 2009/10) notamment en raison de la continuation de la crise porcine mais aussi d'une forte disponibilité en pois cette campagne qui devrait favoriser son placement dans les formules, au détriment du blé. Les incorporations de blé tendre sont ainsi prévues à 4,7 Mt contre un peu plus de 5,4 Mt la campagne précédente. A ces facteurs s'ajoute la modification de la hiérarchie des prix : ceux du blé tendre étant désormais supérieurs à ceux du maïs, l'utilisation de cette dernière céréale de-

vrait être accrue. Elle devrait atteindre 3,1 Mt, contre 2,7 Mt en 2009/10. Enfin, les cours de l'orge favorisent son incorporation : comme le mois dernier, ses utilisations en alimentation animale restent estimées à 1,8 Mt.

> Des exports 2010/2011 marqués par une demande exceptionnelle en blé tendre

Alors que les livraisons intracommunautaires de blé tendre sont prévues en léger recul (6,8 Mt contre un peu plus de 7,3 Mt en 2009/10), les exportations vers les pays tiers devraient dépasser le record de la campagne 2009/10 (9,8 Mt) et pourraient atteindre les 11,5 Mt. Dans le contexte mondial actuel, seules deux origines peuvent se substituer à la mer Noire : Les Etats-Unis et la France (les récoltes australienne et argentine n'arriveront qu'en décembre et il est fort douteux qu'elles soient suffisamment abondantes pour pouvoir sortir de leurs zones de chalandise les plus proches). Début octobre, 3,3 Mt de blé français avaient déjà été chargées à partir des ports français, contre 2,3 Mt lors des trois premiers mois de la campagne 2009/10.

En ce qui concerne l'orge, les livraisons vers l'Union européenne sont prévues en baisse de près de 11 %, à un peu plus de 4 Mt. La forte disponibilité en blés fourragers dans l'UE devrait réduire les échanges intra européens de cette céréale et pénaliser les expéditions françaises vers les autres Etats membres de l'UE, en particulier vers le Benelux et l'Espagne. En ce qui concerne les exportations d'orges françaises vers les pays tiers, elles sont estimées à 2,1 Mt (0,7 Mt en 2009/10). Le retrait de l'Ukraine et de la Russie devrait permettre à la France d'exporter vers l'Arabie Saoudite.

Comme pour les autres céréales, les ventes de maïs français seront moindres en 2010/11 vers les autres pays européens. Ces dernières devraient atteindre 5,3 Mt (soit une diminution de 26 % par rapport à la campagne précédente). Ce chiffre dépendra beaucoup du niveau des importations de maïs en provenance des pays tiers américains et brésiliens, aux Pays-bas et dans la péninsule ibérique.

EXPORTATIONS FRANÇAISES DE BLÉ TENDRE attendues à 11,5 Mt

Bilan maïs

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010
	Prév. Oct.	Prov. Oct.
Stock initial	2 367	2 341
Collecte	11 875	13 886
Importations	320	316
Total ressources	14 562	16 544
Ut. intérieures	5 349	4 963
- dont FAB	3 100	2 745
Exports Grains	5 505	7 686
- Union européenne	5 280	7 145
- Pays-Tiers	100	415
Export. Produits	1 530	1 528
Total exportations	7 035	9 213
Stock final	2 178	2 367

Source : FranceAgriMer

Bilan orges

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010
	Prév. Oct.	Prov. Oct.
Stock initial	3 147	1 640
Collecte	8 415	10 614
Importations	35	24
Total ressources	11 597	12 278
Ut. intérieures	2 664	2 684
- dont FAB	1 800	1 678
Export. Grains	6 125	5 202
- Union européenne	4 015	4 492
- Pays-Tiers	2 100	700
Export. Produits	1 250	1 245
Total exportations	7 375	6 447
Stock final	1 558	3 145

Source : FranceAgriMer

PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Confirmant la tendance observée les deux mois précédents, les prix fermes des céréales ont encore progressé en septembre, hormis pour le blé dur et les orges fourragères, quasiment stables sur le mois. Ces nouvelles hausses viennent ainsi renforcer l'avance par rapport aux prix relevés en septembre 2009, qui approche maintenant les 95 % en moyenne, mais dépasse 100% pour le blé meunier, les orges et le triticale.

Élément remarquable du mois, la répartition des transactions entre les modalités d'achats ferme et d'acompte s'est inversée. Ainsi, la part des achats fermes est passée de 45 % en août à 55 % en moyenne en septembre, avec un minimum à 45 % pour l'avoine et le maïs et un maximum à 93 % en triticale.

Prix payés aux producteurs

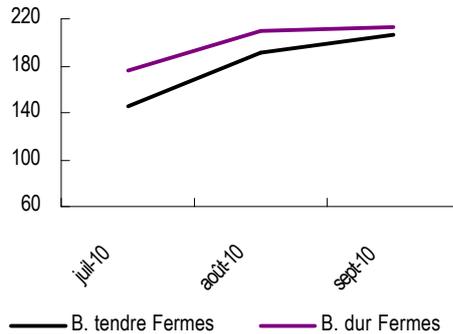
En €/t	sept-10		sept-09	
	Prix	fermes	Prix	fermes
Blé tendre	207		101	
Blé dur	213		155	
Orge mouture	158		76	
OBH*	173		80	
OBP**	189		85	

*OBH : Orge Brassicole d'Hiver Source : FranceAgriMer
 **OBP : Orge Brassicole de Printemps

> Blé tendre

En hausse de 15 €/t, les prix fermes du blé meunier ont franchi la barre des 200 €/t en septembre. La moyenne nationale s'établit à près de 207 €/t. Elle recouvre des situations régionales très homogènes, puisque l'écart maximum relevé entre les regroupements régionaux ne dépasse pas 2 €/t. Les prix actuels sont donc à présent plus du double de ceux de l'an passé (101 €/t en septembre 2009), supérieurs de 31 % (+ 50 €/t) à ceux de septembre 2008, mais sont toutefois inférieurs de 15% à ceux de septembre 2008 (244 €/t). Pour les prix

Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

d'acompte, modalité qui n'a représenté que 45% des transactions en septembre, la hausse n'a pas dépassé +10 €/t, pour approcher 125 €/t.

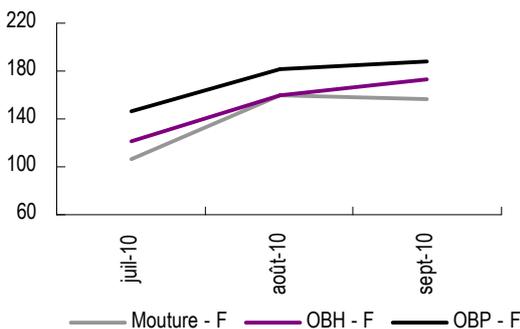
> Blé dur

Dans un contexte de bonne récolte en volume et en qualité, les prix du blé dur sont restés quasiment inchangés en septembre, tant en acompte (135 €/t) qu'en achat ferme (213 €/t). Les prix fermes actuels sont ainsi supérieurs de 37 % à ceux de l'an passé, augmentation la plus faible parmi les céréales, et inférieurs de près de 20% à ceux de 2008/09 et de près de 30% à ceux de 2007/08. L'écart par rapport au prix du blé meunier est tombé à un niveau historiquement bas puisqu'il n'est plus que de +6 €/t. La part des achats réalisés en acompte est particulièrement faible, rassemblant un peu plus du tiers des transactions.

> Orges

Les prix des orges ont peu évolué en septembre. En orges fourragères, les prix fermes ont été presque inchangés sur le mois, alors qu'en brassicoles, ils ont gagné entre +8 €/t (variétés de printemps) et + 13 €/t (hiver). La répartition des transactions entre différentes modalités d'achat est similaire à celle observée sur le blé, les achats fermes étant majoritaires à 56%. A l'échelle régionale, les disparités se sont ren-

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

PRIX FERMES :

Le bonus se renforce par rapport à 2009/10

BLÉ TENDRE :

Supérieur à 200 €/t sur le ferme

BLÉ DUR :

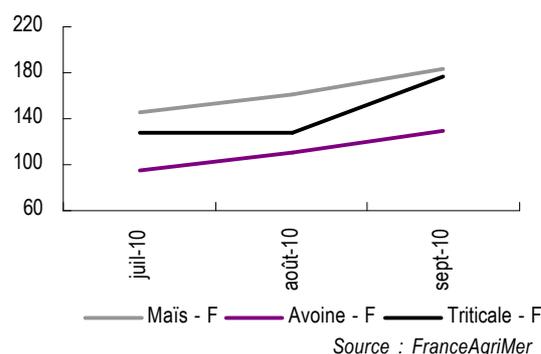
Stabilité des prix

ORGES :

de 109 à 124% de plus qu'en septembre 2009

TRITICALE :
+ 50 €/t sur le mois

Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



MAÏS :
environ 20 €/t de moins que le blé sur le ferme

forcées et sont plus prononcées sur les prix d'acompte. Pour les orges fourragères, les prix se tiennent dans un intervalle de 28 (ferme) à 35 €/t (acompte). Pour les orges brassicoles, les différences s'échelonnent entre 6 (ferme) et 21 €/t (acompte) en variétés d'hiver et entre 35 (ferme) et 76 €/t (acompte) en variétés de printemps.

> Maïs

Les prix fermes du maïs ont gagné près de 25 €/t sur le mois, portant la moyenne nationale à plus de 184 €/t, soit près de 25 €/t de moins que le blé meunier. En comparaison avec la campagne précédente, le bonus dépasse donc 80 %

(+83 €/t) mais les écarts de prix sont comparables à ceux relevés sur le blé meunier pour les campagnes 2008/09 (+31 %) et 2007/08 (-14%). Contrairement aux autres espèces, l'acompte reste majoritaire, rassemblant 55 % des transactions, pour un prix avoisinant 110 €/t.

> Avoine et Triticale

Le triticale a connu la plus forte progression en septembre, avec des prix en hausse de + 50 €/t. Les achats ont été presque intégralement réalisés en modalité ferme (à 93 %), à l'inverse du mois précédent. Les transactions se sont faites à un prix moyen avoisinant 177 €/t. Le triticale se rapproche ainsi du maïs (7 €/t de moins seulement) et se désolidarise de l'avoine qui a gagné environ 20 €/t sur le mois, la tonne s'échangeant à un peu moins de 130 € en ferme. Avec le maïs, l'avoine est la seule espèce pour laquelle l'acompte reste majoritaire : 54% des achats, à un prix moyen de 83 €/t.

Prix payés aux producteurs

En €/t	sept-10		sept-09	
	Prix	fermes	Prix	fermes
Maïs	184		101	
Avoine	129		76	
Triticale	177		86	

Source : FranceAgriMer

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer - **Prix d'achat à l'intervention :** CGE/DG-Agri - **Prix de marché départ zones de production :** La dépêche Agricole et Commerciale - **Prix de marché rendu zones portuaires :** Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

Directeur de la publication : Fabien Bova - Rédaction : D. Brulé - dominique.brulé02@franceagrimer.fr - T. Champagnol - thibaut.champagnol@franceagrimer.fr - réalisation : direction de la communication et de l'information / Studio PAO - Impression : atelier d'impression de l'Arborial - **Fin de rédaction : 12 octobre 2010**

© FranceAgriMer 2010 - ISSN 1773-3138 - **FranceAgriMer** 12, rue Henri Rol-Tanguy TSA 20002 - 93555 Montreuil-sous-Bois cedex - **Contact/presse :** L. Gibert - Tél : 01.73.30.34.05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr - V. Nicolet - Tél : 01.73.30.22.54 - virginie.nicolet@franceagrimer.fr

